



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Réseau des observateurs du capelan – Bilan 2015



Canada

Publié par :

Division de la gestion des océans
Pêches et Océans Canada
Mont-Joli (Québec)
G5H 3Z4

©Sa majesté la Reine du Chef du Canada, 2015
No de cat. Fs121-7F
ISSN 1928-6996 (Imprimé)

No de cat. Fs121-7F-PDF
ISSN 1929-2368 (PDF)
This publication is also available in English

La version électronique de la trousse est disponible sur le site Web de l'Observatoire global du Saint-Laurent à l'adresse suivante :

<http://ogsl.ca/fr/biodiversite/poissons/mpo-capelan/observation.html>.

Photo de la couverture : M. Todd Gallant

Rédaction : Pierre Nellis, Mélanie Bourgeois et Claude Tremblay
Cartographie : Gilles Fortin et Johanne Noël
Révision linguistique : Johanne Noël et Sylvie Sirois

Le contenu de cette publication ou de ce produit peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques, mais non commerciales, sans frais ni autre permission, à moins d'avis contraire. On demande seulement de faire preuve de diligence raisonnable en assurant l'exactitude du matériel reproduit; d'indiquer le titre complet du matériel reproduit et l'organisation qui en est l'auteur; d'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par le gouvernement du Canada et que la reproduction n'a pas été faite en association avec le gouvernement du Canada ni avec l'appui de celui-ci.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites, sauf avec la permission écrite de l'administrateur des droits d'auteur de la Couronne du gouvernement du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC). Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec TPSGC au : 613-996-6886 ou à : droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Cher observateur, Chère observatrice,

En cette treizième saison de collecte de données sur la fraie du capelan par le réseau, nous tenons à vous remercier de votre implication en 2015. C'est grâce à vos efforts et à votre aide si, année après année, nous en apprenons un peu plus sur les sites et les habitudes de fraie du capelan. L'observation de présence de capelan à l'Île du Prince Édouard en 2014 et mentionnée cette année, a mené à la création d'une nouvelle zone.

*Depuis 2014, nous avons fusionné **les deux documents habituellement publiés, soit le bilan et la trousse**. Ainsi, 2015 se veut une continuité de cette démarche et l'actuel bilan rassemble à la fois les éléments importants à considérer lors de vos observations de même que des cartes pratiques pour les localiser, mais également chacune de vos observations compilées usuellement dans le bilan annuel tout comme celui de 2013-2014. Vous aurez ainsi un document unique intégrant l'ensemble des informations disponibles sur la présence de capelan dans les eaux du Saint-Laurent. Certaines des sections ont été retirées du document papier et sont désormais disponibles sur l'Observatoire global du Saint-Laurent.*

L'application de saisie des observations de capelans est disponible sur le portail de l'Observatoire global du Saint-Laurent (OGSL) à l'adresse :

<http://ogsl.ca/roc/>

Vous avez aussi accès à la documentation du Réseau et aux archives de données d'observation de fraie du capelan à l'adresse suivante :

<http://ogsl.ca/fr/biodiversite/poissons/mpo-capelan/reseau.html>

***Où et quand le capelan roulera-t-il en 2016 ?** Le Réseau des observateurs du capelan vous invite dès maintenant à participer de nouveau à la prise de données en 2016. Votre participation continue permet de dresser le portrait le plus juste possible de la répartition des frayères du capelan le long de nos côtes et de suivre l'évolution de ses habitudes de fraie.*

Nous espérons garder votre intérêt et générer de nouvelle collaboration par la visibilité accrue du Réseau des observateurs du capelan. Nous vous souhaitons une bonne lecture et saison d'observations pour l'année à venir et nous vous remercions de l'intérêt continu que vous portez au Réseau des observateurs du capelan !

Remerciements

Pêches et Océans Canada remercie les collaborateurs ci-dessous pour leur appui dans la diffusion de l'information sur l'existence du Réseau et sur la récolte des données d'observation. Grâce à ces organismes, le Réseau des observateurs du capelan est de plus en plus connu, ce qui est essentiel aux objectifs visés.



Comité ZIP Baie des Chaleurs – Tél. : 418-759-5880

Courriel : zonebdc@globetrotter.net

Web : www.zipbaiedeschaleurs.org/



Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire – Tél. : 418-722-8833

Courriel : zipse@globetrotter.net

Web : www.zipsud.org



Comité ZIP de la Rive nord de l'estuaire

Tél. : 418-296-0404 Courriel : zip.rne@zipnord.qc.ca

Web : www.zipnord.qc.ca



Comité ZIP Côte-Nord du Golfe – Tél. : 418-968-8798

Courriel : info@zipcng.org Web : www.zipcng.org



Réseau d'observation de mammifères marins (ROMM)

Courriel : info@romm.ca Tél. : 418-867-8882

Web : www.romm.ca



Le Réseau de Suivi de la Biodiversité Aquatique (RSBA)

Tél. : 418-737-4628 Web : www.rsba.ca



Amphibia-Nature

Tél. : 418-782-1808 Courriel : info@amphibia-nature.org

Web : www.amphibia-nature.org



Gros Morne Beach Watch

Tél. : 709-458-3567

Courriel : grosmornebeachwatch@gmail.com

Facebook : www.facebook.com/grosmornebeachwatch

Table des matières

<i>Cher observateur, Chère observatrice,</i>	3
<i>Remerciements</i>	4
<i>Table des matières</i>	5
<i>Liste des tableaux</i>	6
<i>Liste des figures</i>	6
1.0 <i>Le Réseau des observateurs du capelan</i>	8
2.0 <i>Biologie du capelan</i>	8
2.1 Généralités	8
2.2 Distribution	9
3.0 <i>Observations de la saison 2015 par zone</i>	10
3.1 Estuaire moyen	11
3.2 Estuaire maritime.....	14
3.3 Moyenne-Côte-Nord—Golfe	17
3.4 Basse-Côte-Nord—Golfe.....	22
3.5 Nord de la Gaspésie—Golfe.....	25
3.6 Baie des Chaleurs—Golfe.....	27
3.7 Îles-de-la-Madeleine	29
3.8 Terre-Neuve et Labrador	30
3.9 Île-du-Prince-Édouard	33
4.0 <i>Estimation de l'abondance saisonnière du capelan</i>	34
5.0 <i>Conclusion</i>	35
<i>Annexe 1. Guide d'utilisation de l'outil de saisie WEB</i>	38
<i>Guide d'utilisation</i>	38
<i>Outil de saisie du Réseau des observateurs du capelan (ROC)</i>	38
<i>Annexe 2. Coordonnées du Réseau des observateurs du capelan</i>	42

Liste des tableaux

Tableau 1 : Dates d'observation de fraie ou de présence du capelan entre 2003 et 2015 dans l'estuaire moyen.....	11
Tableau 2 : Dates d'observation de la fraie ou de la présence du capelan entre 2003 et 2015 dans l'estuaire maritime.	15
Tableau 3 : Dates d'observation de la fraie ou de la présence du capelan entre 2002 et 2015 en Moyenne-Côte-Nord.	18
Tableau 4 : Dates d'observation de la fraie ou de la présence du capelan entre 2002 et 2015 en Basse-Côte-Nord.	23
Tableau 5 : Dates d'observation de la fraie ou de la présence du capelan entre 2004 et 2015 au nord de la Gaspésie.	25
Tableau 6 : Dates d'observation de la fraie ou de la présence du capelan entre 2003 et 2015 dans la Baie des Chaleurs.	27
Tableau 7 : Dates d'observation de la fraie ou de la présence du capelan entre 2008 et 2015 aux Îles-de-la-Madeleine.	29
Tableau 8 : Dates d'observation de la fraie ou de la présence du capelan entre 1945 et 2015 à Terre-Neuve-et-Labrador.	31
Tableau 9 : Dates d'observation de la fraie ou de la présence du capelan entre 2008 et 2015 à l'Île-du-Prince-Édouard.	33
Tableau 10 : Compilation en pourcentage des évaluations de la quantité de capelans qui fraient ou dont la présence a été rapportée.	35

Liste des figures

Figure 1 : Surfaces de probabilités (%) de la présence du capelan pour les relevés multidisciplinaires réalisés dans l'estuaire, le nord et le sud du golfe du Saint-Laurent entre 1990 et 2010.....	9
Figure 2 : Zones d'observation du Réseau des observateurs du capelan.....	11
Figure 3 : Période d'observation de la fraie du capelan dans l'estuaire moyen entre 2003 et 2015.	13
Figure 4 : Localisation des observations de fraie et de présence du capelan dans l'estuaire moyen entre 2002 et 2015.....	14
Figure 5 : Période d'observation de la fraie du capelan dans l'estuaire maritime entre 2002 et 2015.....	17
Figure 6 : Localisation des observations de fraie et de présence du capelan dans l'estuaire maritime entre 2002 et 2015.	17
Figure 7 : Période d'observation de la fraie du capelan en Moyenne-Côte-Nord entre 2002 et 2015.....	21

Figure 8 : Localisation des observations de fraie et de présence du capelan en Moyenne-Côte-Nord entre 2002 et 2015.....22

Figure 9 : Période d'observation de la fraie du capelan en Basse-Côte-Nord entre 2002 et 2015.24

Figure 10 : Localisation des observations de fraie et de présence du capelan en Basse-Côte-Nord entre 2002 et 2015.....24

Figure 11 : Période d'observation de la fraie du capelan en Gaspésie entre 2004 et 2015.27

Figure 12 : Période d'observation de la fraie du capelan dans la Baie des Chaleurs entre 2003 et 2015.....29

Figure 13 : Localisation des observations de fraie et de présence du capelan en Gaspésie, dans la Baie des Chaleurs et aux Îles-de-la-Madeleine entre 2002 et 2014.30

Figure 14 : Période d'observation de la fraie du capelan dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador entre 1945 et 2015.32

Figure 15 : Localisation des observations de fraie et de présence du capelan à Terre-Neuve et Labrador entre 1945 et 2015.33

Figure 16 : Localisation des observations de fraie et de présence du capelan à l'Île-du-Prince-Édouard 2008 et 2015.....34

1.0 Le Réseau des observateurs du capelan

L'objectif du Réseau des observateurs du capelan (ROC) est de mieux connaître les frayères et les habitudes de fraie du capelan de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent. Les efforts pour suivre la fraie du capelan ont débuté en 2002 sur la Côte-Nord. En 2003, Pêches et Océans Canada (MPO), Région du Québec, et différents partenaires, comme certains comités de Zone d'intervention prioritaire (ZIP), ont développé un réseau officiel pour recueillir des données sur la reproduction du capelan.

Les observateurs sont invités à participer au Réseau des observateurs du capelan en visitant le registre Internet à l'adresse :

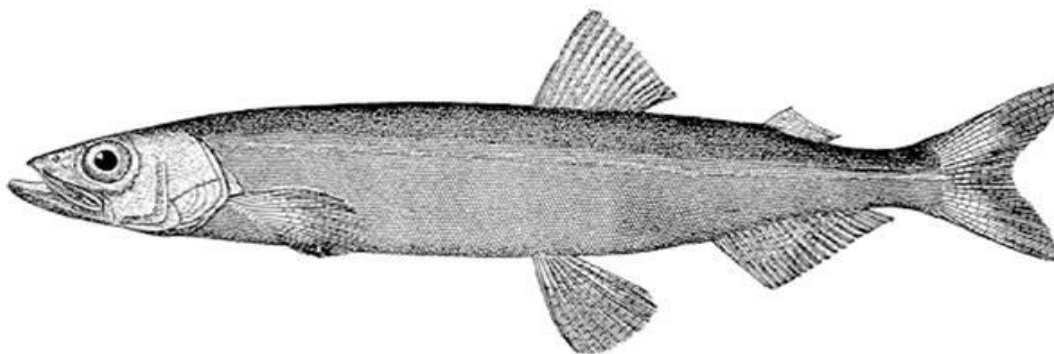
<http://ogsl.ca/fr/biodiversite/poissons/mpo-capelan/observation.html>

Votre participation au Réseau en 2016 est plus que nécessaire pour suivre la fraie du capelan et dégager de nouvelles tendances ou confirmer celles des dernières années. Il est aussi important que vos observations soient les plus documentées possibles (voir [Annexe 1. Guide d'utilisation de l'outil de saisie WEB](#)).

2.0 Biologie du capelan

2.1 GÉNÉRALITÉS

Le capelan est un petit poisson pélagique de la même famille que l'éperlan arc-en-ciel. Il mesure en moyenne de 13 à 20 cm, mais peut atteindre jusqu'à 23 cm dans certaines régions. Le capelan possède une bande de poils sur sa ligne latérale qui sépare son dos vert olive de ses flancs argentés, d'où son nom latin *Mallotus villosus*, « villosus » signifiant « velu ». Ces apparences de poils proviennent de l'allongement des écailles chez les capelans mâles au moment de la fraie.





Capelan mâle (haut) et femelle (bas)

2.2 DISTRIBUTION

Le capelan est un petit poisson des eaux froides de l'hémisphère nord. On le retrouve dans les océans Atlantique, Pacifique et Arctique, du nord de l'Europe jusqu'au nord du Japon, en passant par la Russie. Au Canada, son aire de distribution englobe aussi bien la côte ouest que la côte est. Dans l'Atlantique Nord-Ouest, on le retrouve le long des côtes de Terre-Neuve et du Labrador, sur les Grands Bancs ainsi que dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent.

Fait intéressant, l'aire de distribution du capelan peut varier localement d'une année à l'autre en fonction de la température de l'eau. On le considère même comme une espèce thermomètre. D'ailleurs, au cours des années où l'eau est plus froide, l'aire de distribution du capelan s'étend un peu plus vers le sud, parfois jusqu'au golfe du Maine.

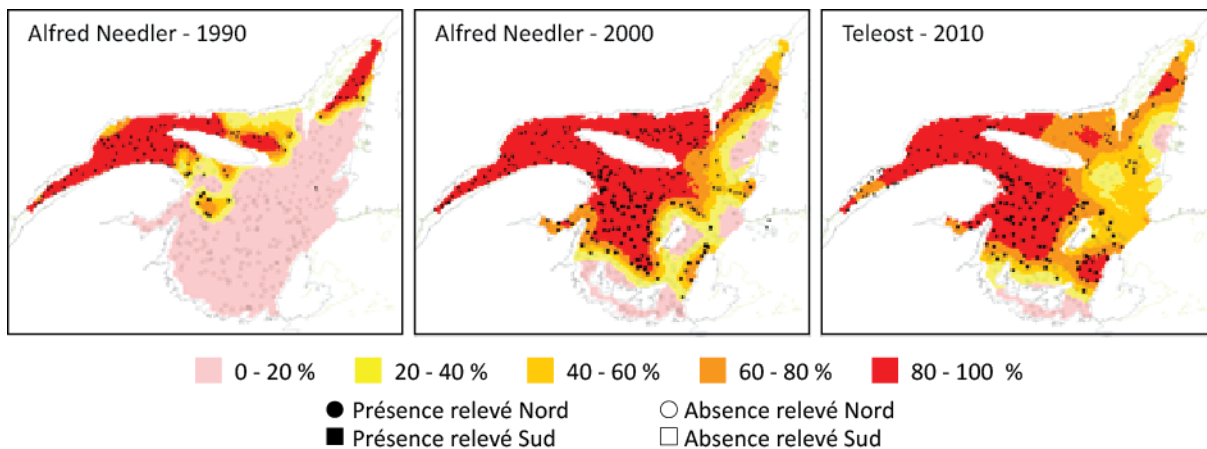


Figure 1 : Surfaces de probabilités (%) de la présence du capelan pour les relevés multidisciplinaires réalisés dans l'estuaire, le nord et le sud du golfe du Saint-Laurent entre 1990 et 2010.

Dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent, des changements importants ont été observés dans la distribution spatiale du capelan. Au cours des années 90, la distribution de cette espèce était limitée à l'estuaire, le nord du golfe du Saint-Laurent et la péninsule gaspésienne. Entre 2000 et 2010, l'aire de distribution s'est étendue à presque tout le sud du golfe (Figure 1). Cette présence accrue du capelan dans cette région du golfe pourrait s'expliquer par un changement de régime dans les températures de l'eau. En effet, les années 1990 ont été caractérisées par un refroidissement du golfe du Saint-Laurent causé par des arrivées d'eaux froides en provenance des détroits de Belle-Isle et de Cabot. Comme le capelan est un poisson d'eaux froides, ces arrivées auraient occasionné une plus grande distribution de l'espèce¹. La présence accrue du capelan dans les relevés multidisciplinaires du sud du Golfe pourrait aussi s'expliquer par une augmentation d'abondance ou par une présence de plus en plus grande de cette espèce dans l'habitat de fond abandonné par les populations décroissantes de poissons de fond.²

3.0 Observations de la saison 2015 par zone

En 2015, 25 observations ont été rapportées dont 17 de fraie et 4 de signes de présence du capelan dans 4 des zones du Réseau. Ces observations ont été faites dans 14 secteurs différents. Une nouvelle observation de fraie a été reportée en 2015 à Raleigh, Terre-neuve. Un nouveau site a également été rapporté pour l'observation du capelan en 2014, soit à Park Corner à l'Île-du-Prince-Édouard et, par conséquent, a mené à la création d'une nouvelle zone ROC puisqu'il s'agit de la première mention de présence du capelan pour cette province. Bien que cette observation a été confirmée pour l'année 2014, celle-ci n'a été enregistrée sur le site de saisie des observations en ligne qu'en 2015, et a donc pu être intégrée au bilan seulement cette année.

Ces observations ont été compilées sous forme de tableaux accompagnés de cartes. Cette année encore, les tableaux des résultats distinguent les observations de la fraie et celles des signes de présence du capelan (ex. : présence d'oiseaux qui plongent ou de capelans morts sur la plage) à l'aide d'un symbole (‡) accolé à la date. Pour des raisons pratiques, l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent ont été divisés en huit zones d'observation (Figure 2), dont les limites sont illustrées ci-dessous et décrites à même les résultats pour chacune d'entre elles.

¹ Grégoire, F., et B. Bruneau. 2011. Le capelan (*Mallotus villosus*) de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent (Divisions 4RST de l'OPANO) en 2010. Secrétariat canadien de consultation scientifique du MPO, Document de recherche. 2011/023.

² McQuinn, I. H. 2009. Pelagic fish outburst or suprabenthic habitat occupation: legacy of the Atlantic cod (*Gadus morhua*) collapse in eastern Canada. *Canadien Journal of Fisheries and Aquatic Sciences*. 66: 2256-2262.

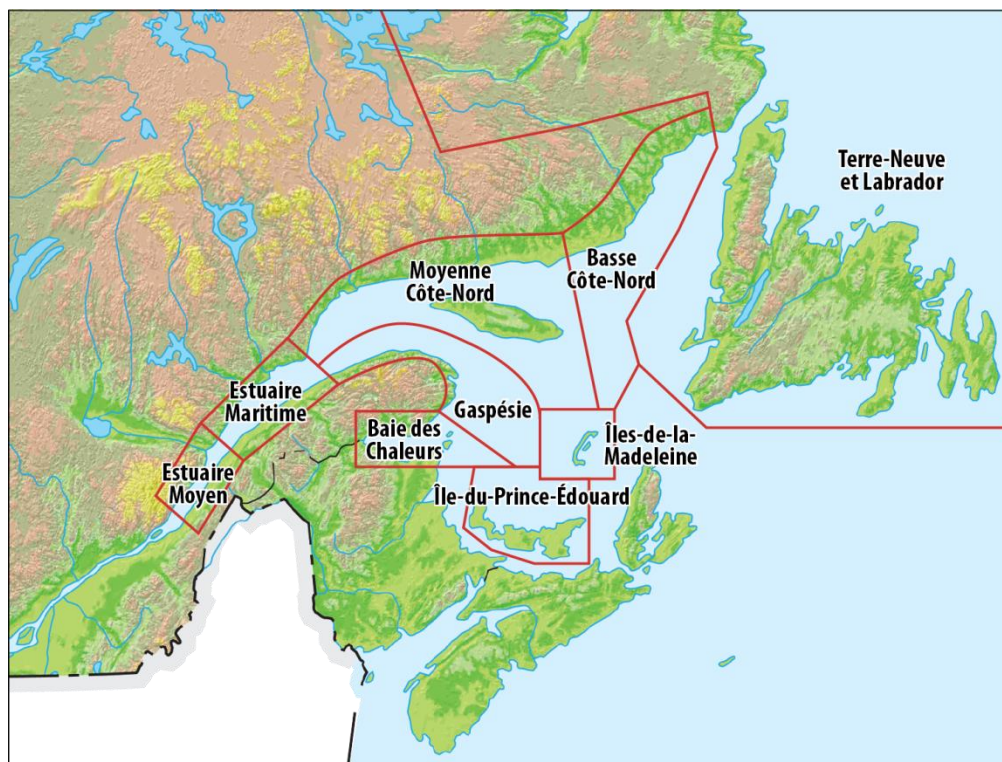


Figure 2 : Zones d'observation du Réseau des observateurs du capelan.

3.1 ESTUAIRE MOYEN

Cette zone couvre les deux rives de l'estuaire moyen du Saint-Laurent, de Saint-Joachim à Baie-Sainte-Catherine du côté nord et de Montmagny à Cacouna du côté sud.

Observations

En 2013, le capelan a été aperçu sur les rivages de la zone de l'estuaire moyen entre le 17 mars et le 24 juin (Tableau 1). Trois observateurs ont rapporté un total de 50 observations de présence de capelans dont 3 observations de fraie. Aucune mention de fraie, mais 4 mentions de présence ont été rapportées en 2014 pour ce secteur. Un observateur seulement a rapporté la présence du capelan en mai 2015 dans cette zone.

Tableau 1 : Dates d'observation de fraie ou de présence du capelan entre 2003 et 2015 dans l'estuaire moyen.

Localisation	2003 à 2010	2011	2012	2013	2014	2015
Saint-Irénée	Avril et mai	Avril : 23 [†]	Avril : 8 [†]	Mars : 17		Mai : 21 [†]
	2003, 2010	au 25 [†]	au 13 [†] ,	Avril : 28 [†]		
	Mai et juin	Mai : 1 [†] au	16 [†] au	Mai : 1 au		
	2004, 2006 et	4 [†] , 8 [†] au	21 [†] , 26 [†]	2 [†] , 5 [†] , 9 [†] ,		

Localisation	2003 à 2010	2011	2012	2013	2014	2015
	2008 Mai, juin et juillet 2005 Avril, mai et juin 2009	10 [‡] , 15 [‡] , 16 [‡] , 19 [‡] , 24 [‡] au 26 [‡] , 28 [‡] au 30 [‡] Juin : 9 [‡] au 12 [‡]	au 30 [‡] Mai : 1 [‡] au 16 [‡] , 18 [‡] au 21 [‡] , 24 [‡] au 27 [‡]	10 [‡] au 11 [‡] , 13 [‡] au 15 [‡] , 16, 18, 20 [‡] au 23 [‡] , 25 [‡] au 31 [‡] Juin : 1 [‡] au 8 [‡] , 10 [‡] au 24 [‡]	---	
La Malbaie (Port-au- Saumon /Anse aux Indiens)	Juin 2005 et 2009	---	---	--	Mai : 29 Juin : 02, 03, 04	---
Île-aux- Coudres	Juin 2007 Avril à début juin 2008 Mai 2010	Avril : 23 [‡]	---	---	---	---
Kamouraska	Juin 2003	---	---	---	---	---
Rivière-du- Loup	Mai 2010 [‡] Juin 2009	---	---	---	---	---
Rivière- Ouëlle	Mai 2010 [‡]	Juin : 15 [‡] et 18 [‡]	---	---	---	---

Les noms entre parenthèses représentent des secteurs de municipalités. ‡ Signifie date d'observation de présence du capelan, sans mention de fraie.

Depuis 2003, la fraie du capelan dans l'estuaire moyen est observée principalement en mai et en juin, le pic ayant lieu en mai (Figure 3). Toutefois, en 2013, une observation de fraie a été rapportée en mars. La localisation des observations de fraie ou présence du capelan pour cette zone ont été cartographiées pour les années 2002 à 2015 (Figure 4).

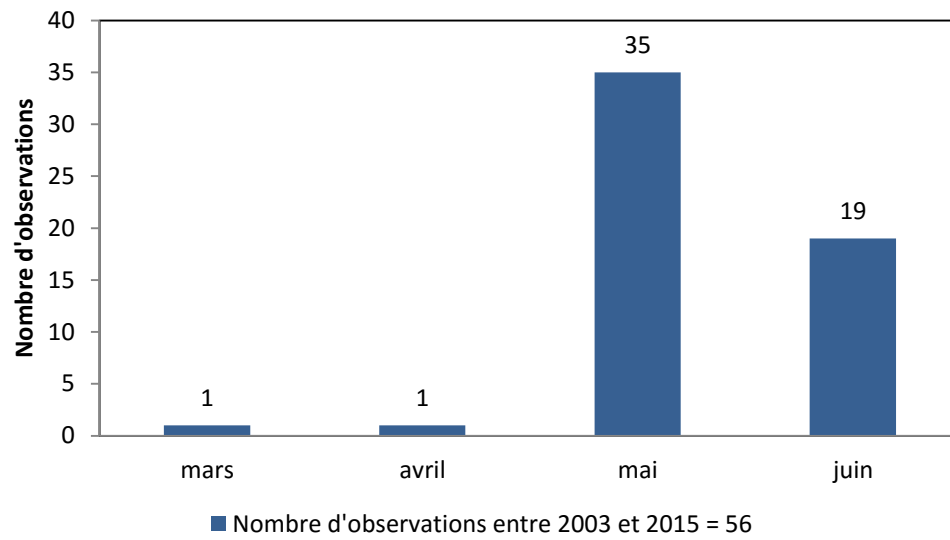


Figure 3 : Période d'observation de la fraie du capelan dans l'estuaire moyen entre 2003 et 2015.

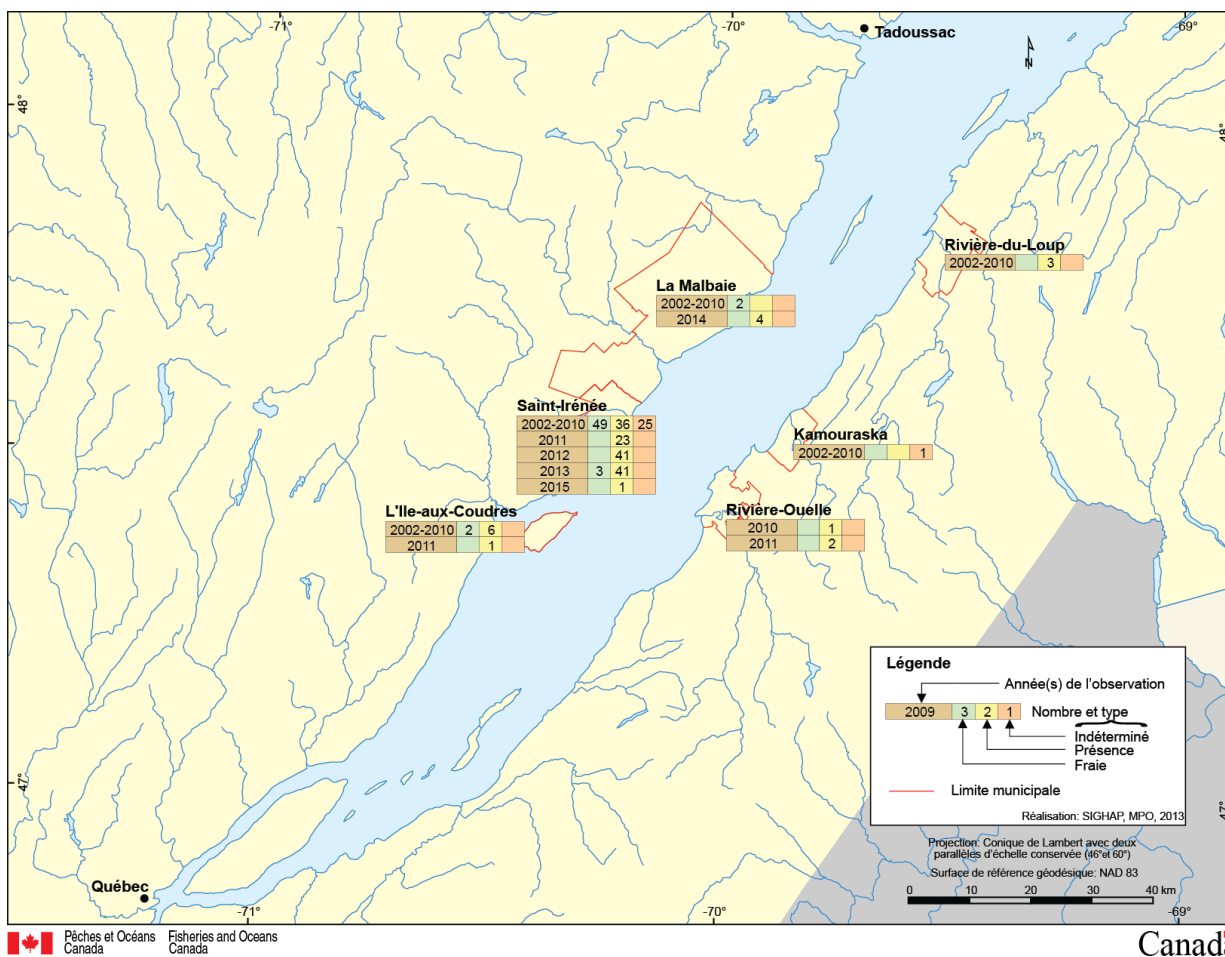


Figure 4 : Localisation des observations de fraie et de présence du capelan dans l'estuaire moyen entre 2002 et 2015.

3.2 ESTUAIRE MARITIME

Cette zone couvre les deux rives de l'estuaire maritime du Saint-Laurent, soit de Tadoussac à Baie-Trinité (Pointe-des-Monts) sur la rive nord et de l'Isle-Verte à Les Méchins sur la rive sud.

Observations

En 2013, 6 observations, dont 4 concernant la fraie, ont été rapportées par 2 observateurs. Ces observations ont été faites entre le 17 mai et le 1 juin (Tableau 2). Également, la fraie du capelan a été rapportée à deux occasions en 2014 par 2 observateurs soit les 14 et 20 mai. En 2015, 6 observateurs ont rapportés 7 observations, dont 5 de fraie dans des municipalités déjà connues pour le capelan, soient Portneuf-sur-Mer, Baie-des-Sables, Saint-Ulric, Matane et Grosse-Roche. Toutefois, les dernières observations rapportées pour ces municipalités remontaient à 2009 et 2011.

Tableau 2 : Dates d'observation de la fraie ou de la présence du capelan entre 2003 et 2015 dans l'estuaire maritime.

Localisation	2003 à 2010	2011	2012	2013	2014	2015
RIVE NORD						
Tadoussac	Juin 2009, 2010		---	---	---	---
Les Escoumins	Avril 2003	---	---	---	---	---
Portneuf-sur-Mer	Mai 2003, 2007, 2008 Mai et juin 2004 à 2006 et 2009 Mai et juillet 2010	Mai : 25	Mai : 19 et 21	Mai : 17	Mai : 14 [‡]	Mai : 9
Forestville	Juin 2009	---	---	---	---	---
Colombier	Mai 2005, 2007 à 2009, juin 2005	---	---	---	---	---
Baie-Comeau	Juin : 7 [‡] , Juillet : 6 [‡]	Juillet : 4 [‡]		---	---	---
Godbout	Juin : 6, juillet : 7	---	---	---	---	---
RIVE SUD						
Saint-Simon (Saint-Simon-sur-Mer)	Juin 2003, Mai 2009	---	---	---	---	---
Saint-Fabien (Saint-Fabien-sur-Mer)	Mai 2006 Juin 2003 à 2005 et 2008 Mai, juin et juillet 2009	---	Juin : 7	Mai : 24 au 25, 30, 31 [‡] Juin : 1 [‡]	Mai : 20 [‡]	---
Rimouski (Bic – Anse à Mouille-Cul)	Juillet : 11 [‡]		---	---	---	---
Rimouski (Cap-à-l'Original)	Juin : 19 [‡]	---	---	---	---	---
Rimouski (Rivière-Hâtée)	Juin 2007 et 2009	---	---	---	---	---
Rimouski (Rimouski)	Juin 2008 Juillet 2009	---	---	---	---	---
Rimouski (Pointe-au-Père)	Mai et juin 2008 Juin et juillet 2009	Juin : 29 [‡]	---	---	---	---

Localisation	2003 à 2010	2011	2012	2013	2014	2015
Sainte-Luce	Juin 2003 et 2008 Avril, mai, juin et juillet 2009	Juin : 12, 13, 28	Juin : 5 [‡]	---	---	---
Sainte-Flavie	Juin 2008, 2010 Mai, juin et juillet 2009	Juin : 24, 28 [‡]	---	---	---	---
Métis-sur-Mer	Juin 2008 Juin et juillet 2009	Juin : 29	---	---	---	---
Baie-des-Sables		Juin : 28	---	---	---	Mai : 31 [‡]
Saint-Ulric		Juin : 27 [‡]	---	---	---	Mai : 28 [‡]
Matane		Juin : 24, 28 [‡]	---	---	---	Mai : 15, 16, 24
Grosse-Roche	Mai et juin 2009		---	---	---	Juin : 28
Les Méchins	Juin 2004 et 2006 et 2009	---	---	---	---	---

Les noms entre parenthèses représentent des secteurs de municipalités. ‡ Signifie date d'observation de présence du capelan, sans mention de fraie.

Les données amassées par le réseau permettent de constater que la fraie du capelan s'observe principalement en mai et en juin, le pic ayant lieu en juin (Figure 5). La localisation des observations de fraie ou présence du capelan pour cette zone ont été cartographiées pour les années 2002 à 2015 (Figure 6).

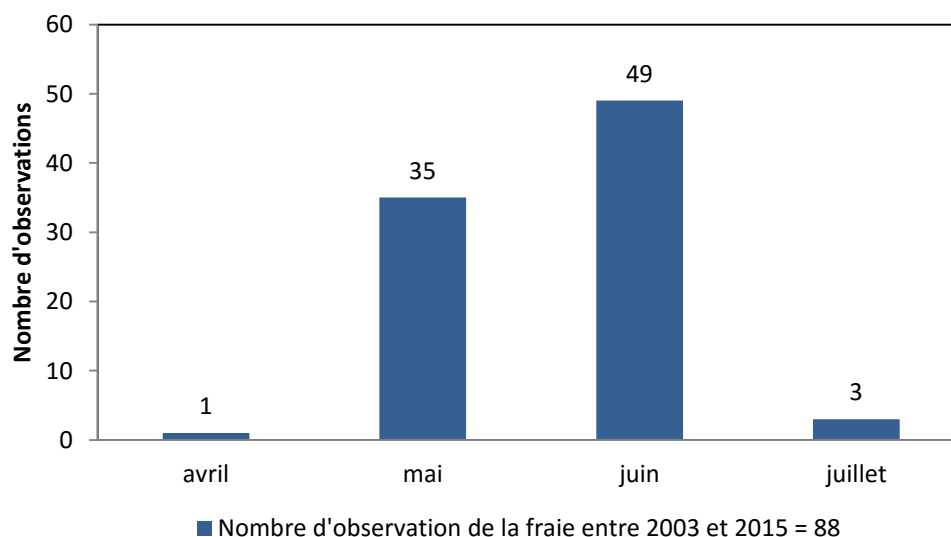


Figure 5 : Période d'observation de la fraie du capelan dans l'estuaire maritime entre 2002 et 2015.

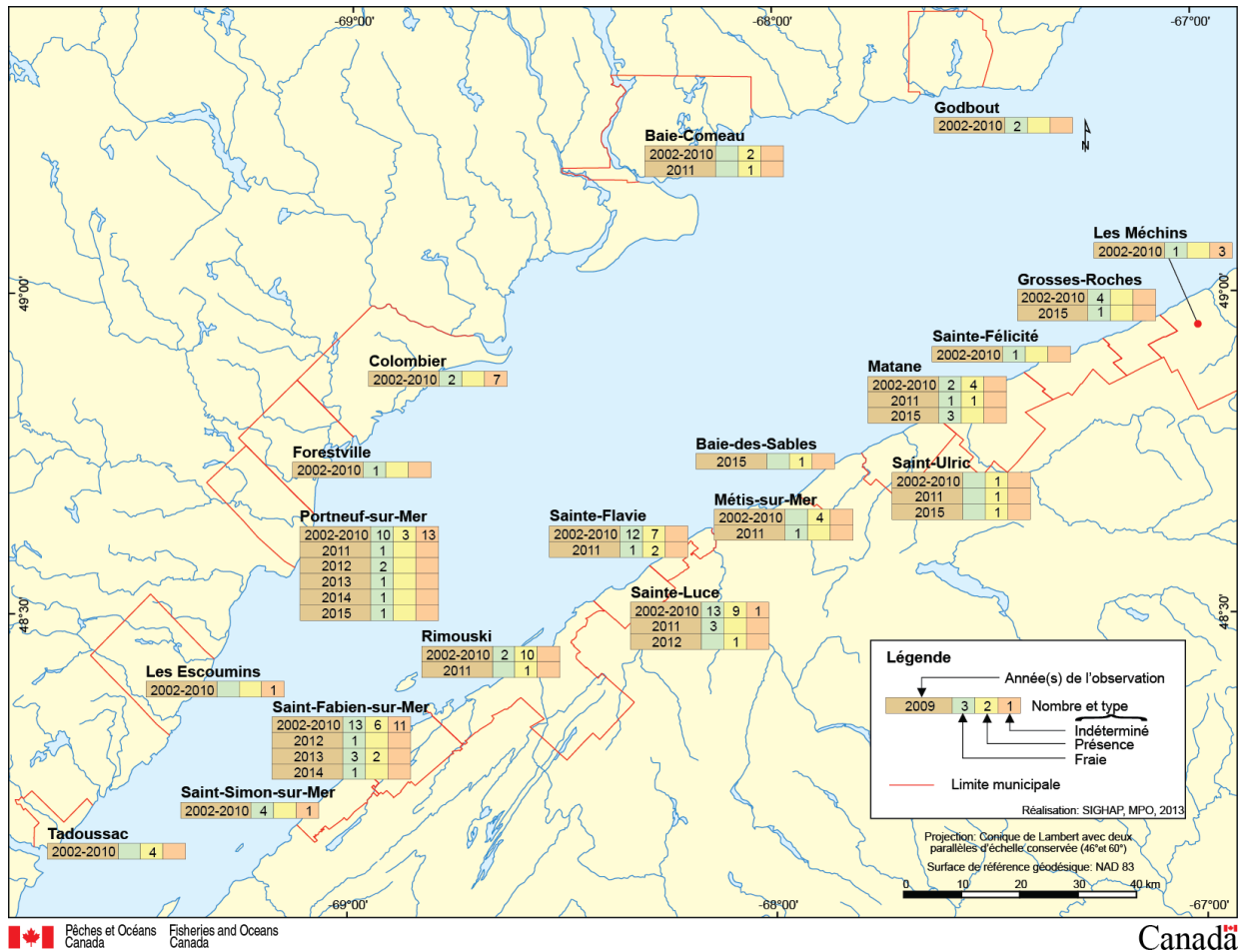


Figure 6 : Localisation des observations de fraie et de présence du capelan dans l'estuaire maritime entre 2002 et 2015.

3.3 MOYENNE-CÔTE-NORD—GOLFE

La zone de la Moyenne-Côte-Nord s'étend de Baie-Trinité (Pointe-des-Monts) vers l'est jusqu'à Natashquan (Pointe-Parent) et inclut l'île d'Anticosti.

Observations

En 2013, le nombre d'observations a diminué par rapport à 2012, une année marquée par un nombre inférieur d'observations à celui des années antérieures, avec seulement 6 observateurs pour cette zone pour un total de 18 observations. La totalité des 6 observations qui ont été rapportées pour 2013 concernaient la fraie qui s'est déroulée exclusivement en mai, tout comme pour 2012, soit entre le 14 et le 30. Ces observations ont été rapportées par 3 observateurs. Tout comme pour les deux années précédentes, en 2014, la fraie a été observée en mai dans cette zone où un total de 6 observations de fraie ont été rapportées entre les 14 et

30 mai. Deux signes de présence du capelan ainsi qu'une présence indéterminée ont été rapportés. Deux observateurs ont inscrit leurs observations sur l'outil de saisie en ligne, mais il est possible que celles-ci aient été rapportées par plus de deux observateurs. Pour l'année 2015, un total de 16 observations a été rapporté par 9 observateurs. La fraie a principalement été rapportée soit dans 11 cas sur les 16 observations, le reste étant des mentions de présence seulement entre le 11 mai et le 30 juin.

Tableau 3 : Dates d'observation de la fraie ou de la présence du capelan entre 2002 et 2015 en Moyenne-Côte-Nord.

Localisation	2002 à 2010	2011	2012	2013	2014	2015
Baie-Trinité (Îlets-Caribou)	Mai 2005 et 2006 Juin 2006	Mai : 24	---	---	---	---
Port-Cartier (Pointe-aux-Anglais)	Mai 2002, 2004 à 2008, 2010 Juin 2006 et 2007 Mai et juin 2009	Mai : 22	Mai : 15 [†]	---	---	---
Port-Cartier (Rivière-Pentecôte)	Mai 2004, 2005 et 2008 Juin 2008, 2010 Juillet 2009	---	---	---	Mai : 14	---
Port-Cartier (Grand-Ruisseau)	---	Mai : 9 au 13, 23 et 27 Juin : 2 et 4	---	---	---	---
Sept-Îles (Gallix)	Mai et juin 2003, 2005 à 2010 Juin et juillet 2004	Mai : 2 [†] , 19, 21, 22 [†] , 25 au 27 Juin : 3 au 5, 7 au 9, 12 [†] , 28 [†] et 29 [†] Juillet : 1 [†] et 8 [†]	Mai : 18 [†]	---	---	Mai : 11, 16, 17, 23 [†] , Juin : 30 [†]
Sept-Îles (Sept-Îles)	Avril à juin 2002 et 2007 Mai et juin 2004, 2005 et 2008	Mai : 27 [†] Juin : 28	Mai : 18 au 23, 26	Mai : 14, 19, 24, 27, 30	Mai : 15, 17 [†] , 24 [†] , 25 [†]	Mai : 23, 26, 27, 29

Localisation	2002 à 2010	2011	2012	2013	2014	2015
	Mai 2006 Mai, juin, juillet et septembre 2009				28, 29 [†] , 30 [†]	
Sept-Îles (Moisie)	Mai 2007 et 2008 Juillet 2009	---	---	---	---	
Sept-Îles (Matamec)	Juin 2009 Juillet 2008	Mai : 30, 31 Juin : 5 Juillet : 1 [†] et 2	---	---	Mai : 21	Mai : 31
Uashat mak Mani-Utenam (Uashat)	Mai 2006 et 2008 Juin 2008 Mai et juin 2009	---	Mai : 15 [†]	---	---	
Rivière-au- Tonnerre (Sheldrake)	Mai 2005 Juin et juillet 2010 Juillet 2008	Mai : 25 Juin : 5	---	---	---	
Rivière-au- Tonnerre (Rivière-au- Tonnerre)	Mai 2005, 2006 et 2008 Mai et juin 2009, 2010 Juin 2004 et 2007 Juillet 2008	---	---	---	---	
Rivière-au- Tonnerre (Rivière-aux- Graines)	---	Juin : 10 Juillet : 7 [†] au 13 [†]	---	---	---	
Rivière-Saint- Jean (Magpie)	Mai 2006 à 2010 Juin 2004 à 2009 Juillet 2006	---	---	---	---	
Rivière-Saint- Jean (Rivière- Saint-Jean)	Juillet 2008, 2010	Mai : 27, 31 Juin : 1, 2 [†] , 4, 7, 9, 17 et 24 au 26	---	---	---	
Longue-Pointe- de-Mingan (Longue-	Mai 2005 à 2010 Juin 2002,	Mai : 25 et 26	---	---	---	Mai : 26, 29 [†] Juin : 3,

Localisation	2002 à 2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pointe-de-Mingan)	2004, 2005, 2008 à 2010 Juillet 2006, 2008 et 2010	Juin : 7 et 11				Mai : 5 [‡]
Longue-Pointe-de-Mingan (Mingan)	Mi-mai à mi-juin 2006 et 2007, 2010 Juin 2002 et 2009	Mai : 25 et 29	Mai : 20	---	---	
Havre-Saint-Pierre	Mai 2007 et 2008 Juin 2002, 2004 et 2009 Mai et juin 2005	Juillet : 15 [‡]	---	---	---	Mai : 05 [‡] Juin : 12
Aguanish	Mai 2003 et 2008 Juin 2002, 2008 et 2009 Mai et juin 2004 à 2007, 2010 Juillet 2008	Juin : 4 et 11	---	---	---	
Natashquan	Juin 2007 Juin et juillet 2006	Mai : 20	---	---	---	
Île d'Anticosti	Juin et juillet 2004 et 2009 Juillet 2005 Juin 2006 à 2008 Juin, juillet et août 2010	Juin : 20, 21 [‡] et 23 [‡] Juillet : 5 [‡] et 12 [‡]	Juin : 7 et 28 Juillet : 04 [‡]	---	---	

Les noms entre parenthèses représentent des secteurs de municipalités. ‡ Signifie date d'observation de présence du capelan, sans mention de fraie.

Depuis 2002, la fraie du capelan en Moyenne-Côte-Nord est observée principalement en mai et en juin et certaines années jusqu'à la mi-juillet (Figure 7). La localisation des observations de fraie ou présence du capelan pour cette zone ont été cartographiées pour les années 2002 à 2015 (Figure 8).

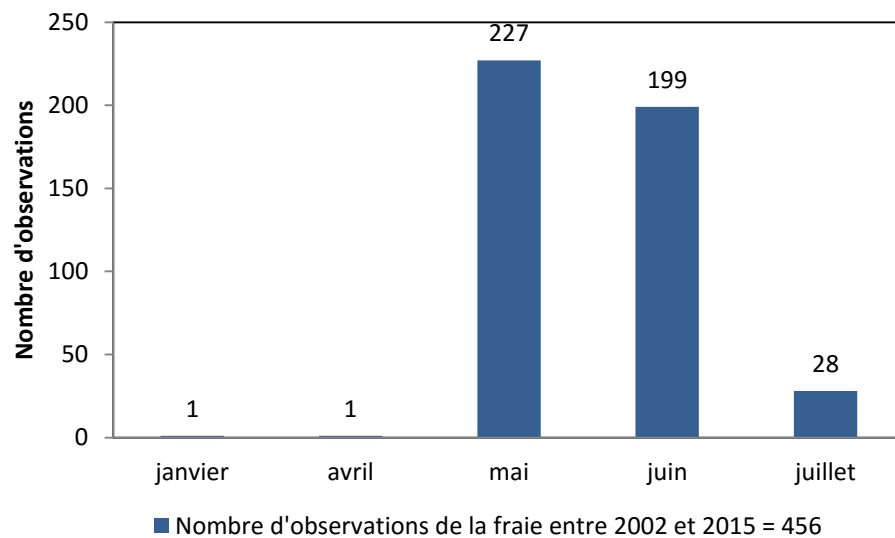


Figure 7 : Période d'observation de la fraie du capelan en Moyenne-Côte-Nord entre 2002 et 2015.

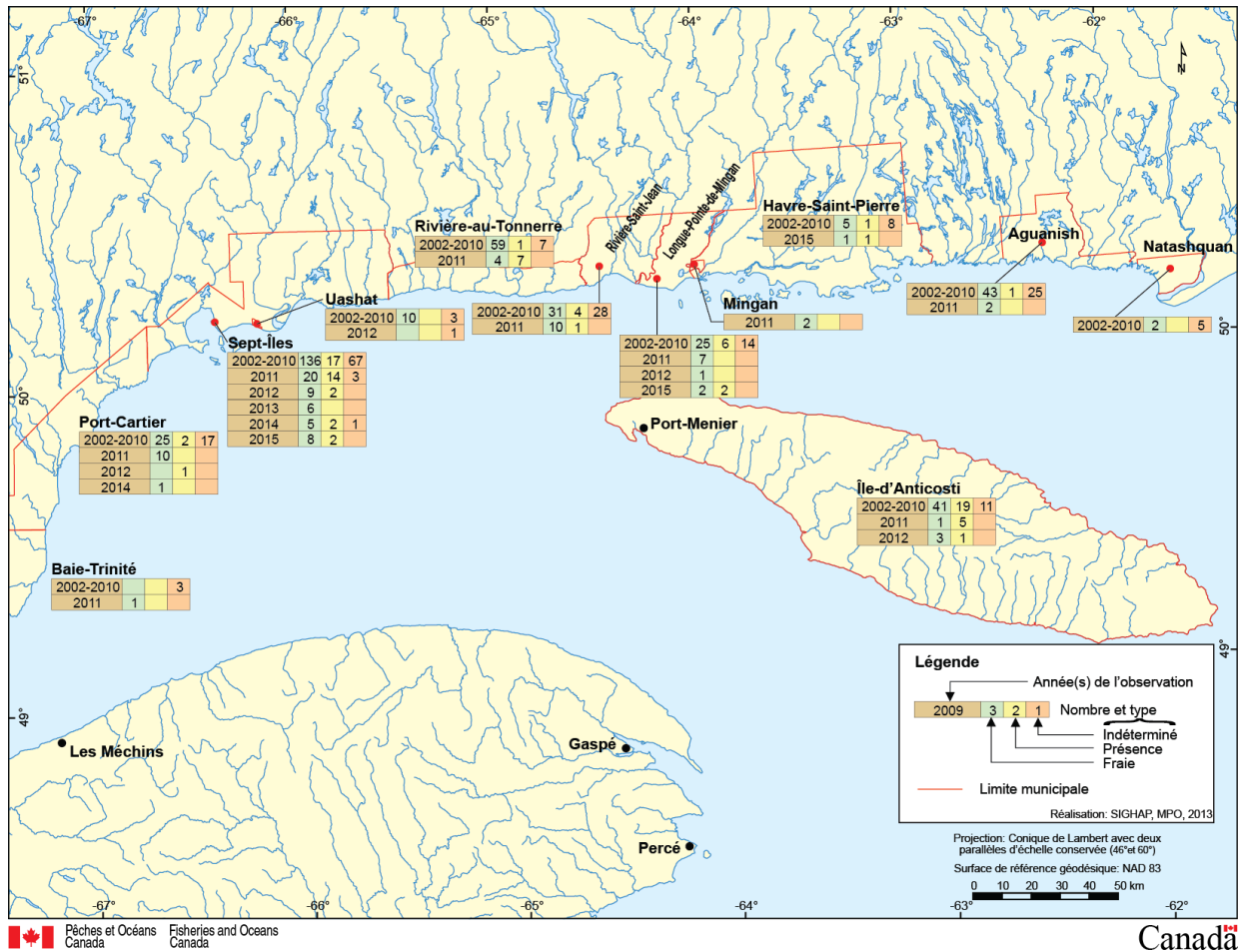


Figure 8 : Localisation des observations de fraie et de présence du capelan en Moyenne-Côte-Nord entre 2002 et 2015.

3.4 BASSE-CÔTE-NORD—GOLFE

La zone de la Basse-Côte-Nord s'étend de Natashquan (secteur Pointe du Vieux Poste à l'est de la rivière Natashquan) vers l'est jusqu'à la frontière du Labrador.

Observations

Aucune observation de la présence ou de la fraie du capelan n'a été rapportée pour ce secteur de 2013 à 2015 (Tableau 4).

Tableau 4 : Dates d'observation de la fraie ou de la présence du capelan entre 2002 et 2015 en Basse-Côte-Nord.

Localisation	2002 à 2010	2011	2012	2013	2014	2015
Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent (Kégaska)	Mai 2008	---	---	---	---	---
Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent (Chevery)	Juin 2004, 2005 et 2008 Juillet 2006 et 2009	Juillet : 1 et 17 [‡]	---	---	---	---
Bonne-Espérance (Vieux-Fort)	Juin 2002, 2009 et 2010 Juillet 2010	---	---	---	---	---
Blanc-Sablon (Lourdes-de-Blanc-Sablon)	Juin 2002, 2006 à 2008 Juin et juillet 2004 et 2009	---	--	---	---	---
Blanc-Sablon (Blanc-Sablon)	Juin 2006, 2007, 2009 et 2010	---	Juin : 30	---	---	---

Les noms entre parenthèses représentent des secteurs de municipalités. ‡ Signifie date d'observation de présence du capelan, sans mention de fraie.

Depuis 2002, la fraie du capelan en Basse-Côte-Nord est observée principalement en juin et au début de juillet (Figure 9). La localisation des observations de fraie ou présence du capelan pour cette zone ont été cartographiées pour les années 2002 à 2015 (Figure 10).

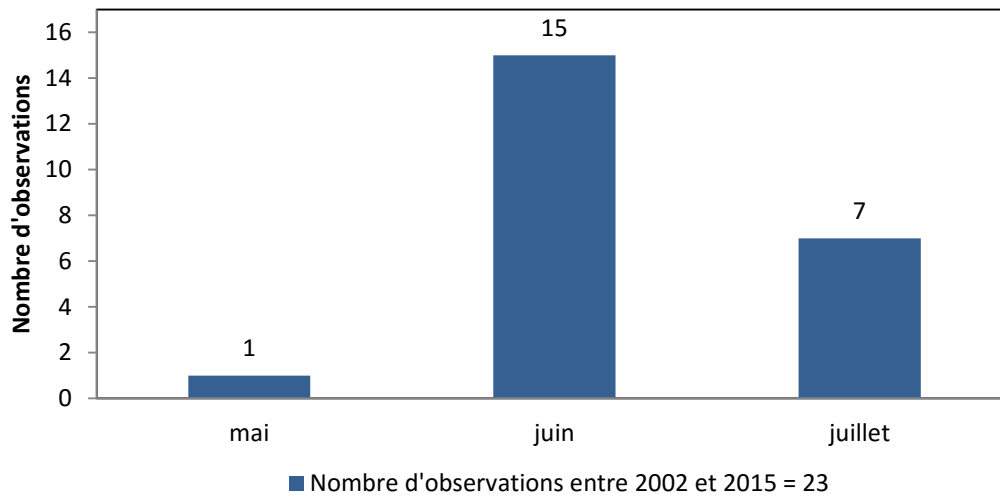


Figure 9 : Période d'observation de la fraie du capelan en Basse-Côte-Nord entre 2002 et 2015.

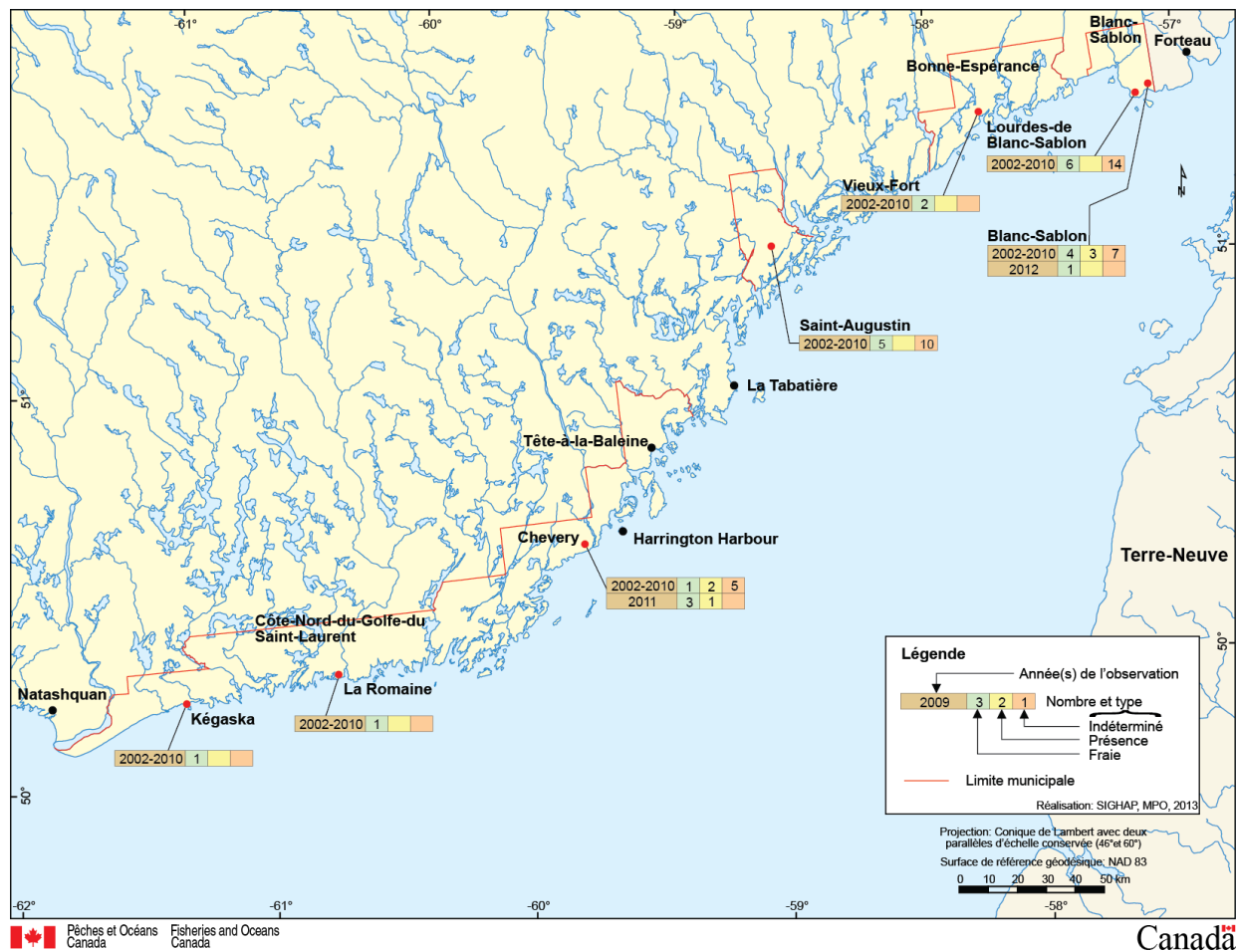


Figure 10 : Localisation des observations de fraie et de présence du capelan en Basse-Côte-Nord entre 2002 et 2015.

3.5 NORD DE LA GASPÉSIE—GOLFE

Cette zone couvre le côté nord et la pointe de la péninsule gaspésienne, de Cap-Chat (secteur Capucins) à Gaspé.

Observations

De 2013 à 2015, aucune observation n'a été rapportée pour ce secteur (Tableau 5).

Tableau 5 : Dates d'observation de la fraie ou de la présence du capelan entre 2004 et 2015 au nord de la Gaspésie.

Localisation	2004 à 2010	2011	2012	2013	2014	2015
Cap-Chat (Capucins)	Juin 2004	---	---	---	---	---
Cap-Chat (Cap-Chat)	Mai et juin 2007, 2008 et 2009 Juin 2004 et 2006	---	---	---	---	---
La Martre	Juin 2004, 2006 et 2007 Mai et juin 2009	---	Juin : 17 [†]	---	---	---
Sainte-Anne-des-Monts	Mai 2008 Juin 2009	---	---	---	---	---
Marsoui	Juin 2004	Juin : 21	Juin : 4 [†] , 12 [†] , 15 [†] , 16, 17, 18 [†] , 19 [†]	---	---	---
Rivière-à-Claude	Mai et juin 2008 Juin 2004 à 2007 et 2009 Juillet 2004, 2010	Juin : 20 et 24	---	---	---	---
Mont-Saint-Pierre	Juin 2008 et 2009 Juillet 2004	---	---	---	---	---
Saint-Maxime-du-Mont-Louis (Mont-Louis)	Juin 2005, 2008 et 2009	---	---	---	---	---
Saint-Maxime-du-Mont-Louis (L'Anse-Pleureuse)	Mai et juin 2009	---	---	---	---	---
Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine (Manche-d'Épée)	Juin 2004 et 2005	---	---	---	---	---
Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine (Rivière-Madeleine)	Juin 2004, 2008, 2009 et 2010	Juin : 20 au 22	Juin : 14	---	---	---
Grande-Vallée	Juin 2004, 2006 à	Juin : 14 [†]	---	---	---	---

Localisation	2004 à 2010	2011	2012	2013	2014	2015
	2009 Juillet 2006 Août 2005	au 16 [‡] , 17, 18 [‡] , 19 [‡] , 20 et 21				
Gaspé (Anse-à-Valleau)	---	Juin : 23	---	---	---	---
Gaspé (Saint-Maurice-de-l'Échourie)	2005, 2006 et 2007	---	---	---	---	---
Gaspé (Petit-Cap)	Juin 2009 Juillet et août 2005	---	---	---	---	---
Gaspé (Rivière-au-Renard)	Mai et juin 2007 Mi-juin 2006	---	---	---	---	---
Gaspé (Cap-des-Rosiers)	Juin 2005 à 2009	Juin : 15	---	---	---	---
Gaspé (Anse-aux-Amérindiens)	---	Juin : 21	---	---	---	---
Gaspé (Cap-Bon-Ami)	Mai et juin 2007	---	---	---	---	---
Gaspé (Cap-aux-Os)	Mai et juin 2007 Juin 2004	---	Juillet : 29	---	---	---
Gaspé (Gaspé)	Mai 2009 Mai et juin 2007 Juin 2004 à 2006 Juillet 2004	Mai : 23 [‡] , 27 [‡] et 29 [‡]	---	---	---	---

Les noms entre parenthèses représentent des secteurs de municipalités. ‡ Signifie date d'observation de présence du capelan, sans mention de fraie.

Les données du Réseau des observateurs du capelan indiquent que la fraie du capelan au nord de la Gaspésie débute à la fin mai et est observée principalement en juin (Figure 11). La localisation des observations de fraie ou présence du capelan pour cette zone ont été cartographiées sur une carte couvrant également les secteurs de la Baie des Chaleurs et des Îles-de-la-Madeleine pour les années 2002 à 2015 (Figure 13).

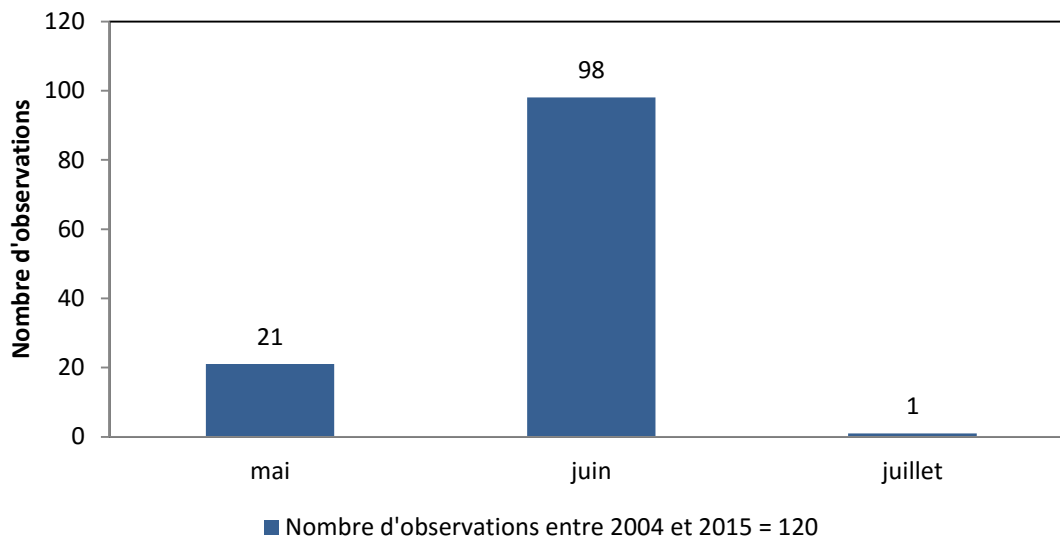


Figure 11 : Période d'observation de la fraie du capelan en Gaspésie entre 2004 et 2015.

3.6 BAIE DES CHALEURS—GOLFE

La zone de la Baie des Chaleurs couvre le sud de la péninsule gaspésienne, de l'embouchure de la rivière Ristigouche jusqu'à Percé (secteur Barachois).

Observations

En 2013, 2 observateurs ont rapporté 3 observations, dont 1 de fraie pour cette zone (tableau 6). Ces observations ont été faites entre le 15 et le 29 mai. Aucune donnée n'a été rapportée pour ce secteur en 2014 et 2015.

Tableau 6 : Dates d'observation de la fraie ou de la présence du capelan entre 2003 et 2015 dans la Baie des Chaleurs.

Localisation	2003 à 2010	2011	2012	2013	2014	2015
Maria	Mai 2005	---	---	---	---	---
Bonaventure	Mai 2009, 2010	---	---	---	---	---
New Carlisle	Mai 2005 à 2007 et 2009	---	Mai : 28 [‡]	---	---	---
Paspébiac	Mai 2003 à 2005 et 2009	---	Mai : 25	---	---	---

Localisation	2003 à 2010	2011	2012	2013	2014	2015
Port-Daniel-Gascon (Port-Daniel)	Mai et juin 2003 et 2009	---	---	---	---	---
Chandler (Newport)	Mai 2005 à 2010 Juin 2006, 2008 et 2009	Juin : 21 [‡]	---	---	---	---
Chandler (Chandler)	Juin 2006 et 2008 2007	Juin : 6 [‡]	---	Mai : 15 [‡]	---	---
Chandler (Pabos)	Mai 2006 Juin 2008	---	---	---	---	---
Grande-Rivière	2006 Mai, juin et juillet 2009	Avril : 29 [‡] Mai : 13 [‡] et 20 [‡]	Juin : 3 [‡] , 6 [‡] , 8, 16 [‡]	Mai : 16 [‡] , 29	---	---
Sainte-Thérèse-de-Gaspé	Mai 2008	---	---	---	---	---
Percé (Percé)	Mai : 2009, 2010 Juin 2005, 2007 et 2009	Juin : 29	Juin: 2, 3 et 19 [‡]	---	---	---
Percé (Anse-à-Beaufils)	Mai 2009 Juin 2008	Juin : 15	---	---	---	---
Percé (Barachois)	Mai et juin 2009	Juillet : 7 [‡]	---	---	---	---

Les noms entre parenthèses représentent des secteurs de municipalités. ‡ Signifie date d'observation de présence du capelan, sans mention de fraie

Depuis 2003 dans la Baie des Chaleurs, la fraie du capelan a surtout été observée en mai, et dans une moindre mesure, en juin (Figure 12). La localisation des observations de fraie ou présence du capelan pour cette zone ont été cartographiées sur une carte couvrant également les secteurs de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine pour les années 2003 à 2015 (Figure 13).

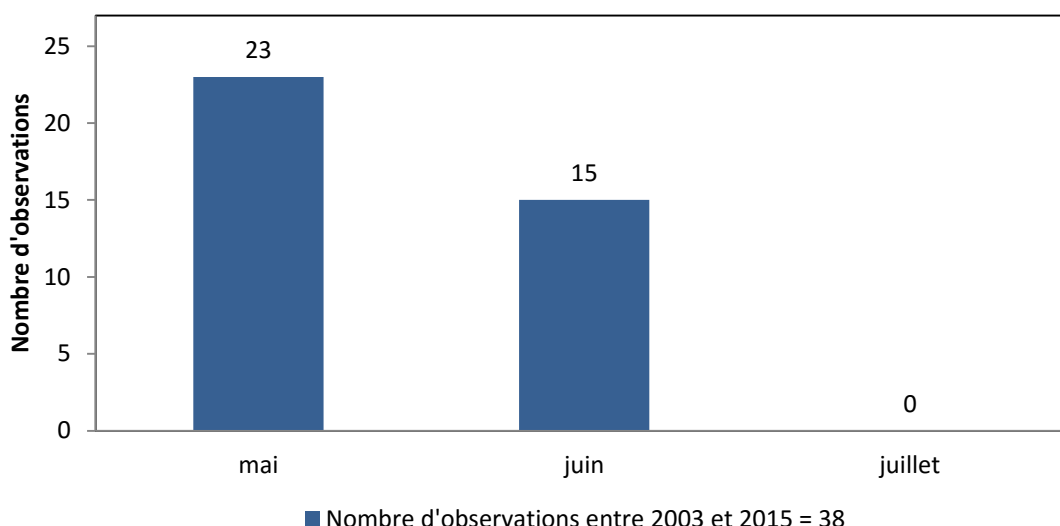


Figure 12 : Période d'observation de la fraie du capelan dans la Baie des Chaleurs entre 2003 et 2015.

3.7 ÎLES-DE-LA-MADELEINE

La zone des Îles-de-la-Madeleine englobe l'ensemble des îles de l'archipel.

Observations

Depuis la mise en place du Réseau, la première observation de la présence de capelans a été rapportée en juin 2008 au Cap de l'hôpital à Fatima, par des pêcheurs de homard et de plie (Tableau 7). En 2011, deux observateurs ont fait quatre observations de présence de capelans, à la plage de la Pointe-aux-Loups et à l'Étang-du-Nord entre le 21 juin et le 1^{er} juillet. Aucune observation n'a été rapportée en 2012. De 2013 à 2015, aucune observation n'a été rapportée. Toutefois, des pêcheurs de la région rapportent en avoir aperçu en abondance en bordure de côte de même que flottant morts du côté nord-ouest de l'archipel au cours de la saison. La localisation des observations de fraie ou présence du capelan pour cette zone a été cartographiée sur une carte couvrant également les secteurs de la Gaspésie et de la Baie des Chaleurs pour les années 2002 à 2015 (Figure 13).

Tableau 7 : Dates d'observation de la fraie ou de la présence du capelan entre 2008 et 2015 aux îles-de-la-Madeleine.

Localisation	2008 à 2010	2011	2012	2013	2014	2015
Fatima	Juin 2008	---	---	---	---	---
Étang-du-	---	Juin :	---	---	---	---

Localisation	2008 à 2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nord		27 [‡]				
Pointe-aux-Loups	---	Juin : 21 [‡] et 30 [‡]	---			
		Juillet : 1 [‡]				

‡ Signifie date d'observation de présence du capelan, sans mention de fraie.

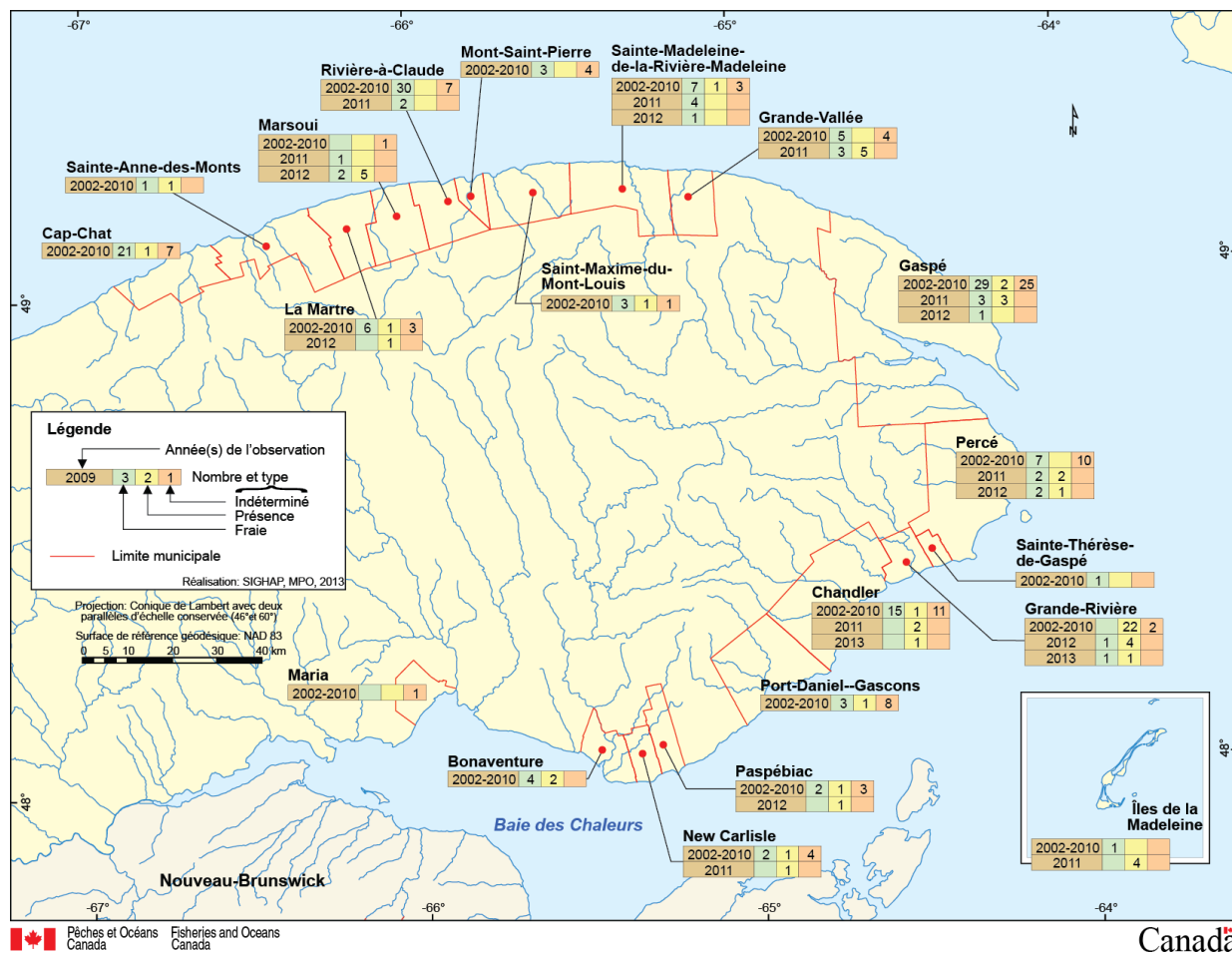


Figure 13 : Localisation des observations de fraie et de présence du capelan en Gaspésie, dans la Baie des Chaleurs et aux Îles-de-la-Madeleine entre 2002 et 2014.

3.8 TERRE-NEUVE ET LABRADOR

La zone de Terre-Neuve-et-Labrador inclut toutes les municipalités qui font partie de Terre-Neuve-et-Labrador.

Observations

En 2011, 7 observateurs ont rapporté 11 observations de fraie et 6 de présences du capelan pour cette zone (Tableau 8). Aucune observation n'a été rapportée en 2012 et 2013. Plusieurs observations ont été rapportées pour ce secteur en 2014, dont sept observations de fraie, transmises pour la première fois, pour les secteurs Drook Cove et Trepassey. En 2015, une seule observation a été rapportée, cette fois à Raleigh, inscrit comme nouveau site.

Tableau 8 : Dates d'observation de la fraie ou de la présence du capelan entre 1945 et 2015 à Terre-Neuve-et-Labrador.

Localisation	1945 à 2011	2011	2012	2013	2014	2015
Forteau Labrador	Juillet 2008	---	---	---	---	---
Sandy Cove Bay	Août 1991	---	---	---	---	---
Raleigh *	---	---	---	---	---	Juillet : 28
Port au Choix	---	Juin : 27	---	---	---	---
Port Saunders	---	Juin : 27	---	---	---	---
River of Pounds	Juin : 29 [†]	Juin : 13 et 27	---	---	---	---
Belburns	Juin et juillet 1945 à 1979 Mai et juin 1980 à 1989 Juin et juillet 1990 à 1999 Juin 2002	---	---	---	---	---
Trout River Meadows	---	Juin : 27	---	---	---	---
John's Beach	Mars 2010	---	---	---	---	---
Ship Cove	---	Juin : 28 [†]	---	---	---	---
Portugal Cove South	---	Juin : 22 et 23 Juillet : 14 [†]	---	---	Juin : 24 [†] Juillet : 14 [†] , 19 [†] , 21 [†]	---
Drook Cove	---	---	---	---	Juillet : 7 [†]	---
Middle Cove	Juillet 2006 et 2008 Juin et juillet 2007	Juin : 27 et 29 Juillet : 4 [†] , 7 [†] et 18	---	---	---	---

Localisation	1945 à 2011	2011	2012	2013	2014	2015
	Juillet, août et septembre 2009					
Torbay	Août 1998	Juin : 29 [‡] Juillet : 4 [‡] et 7 [‡]	---	---	---	---
Trepassey	---	---	---	---	Juin : 25 [‡] Juillet : 21 [‡]	---

Les noms entre parenthèses représentent des secteurs de municipalités. ‡ Signifie date d'observation de présence du capelan, sans mention de fraie. * 1^{ère} mention de fraie pour ce lieu.

Depuis le début des observations à Terre-Neuve-et-Labrador, la fraie du capelan a surtout été observée en juin, et dans une moindre mesure, en juillet (Figure 14).

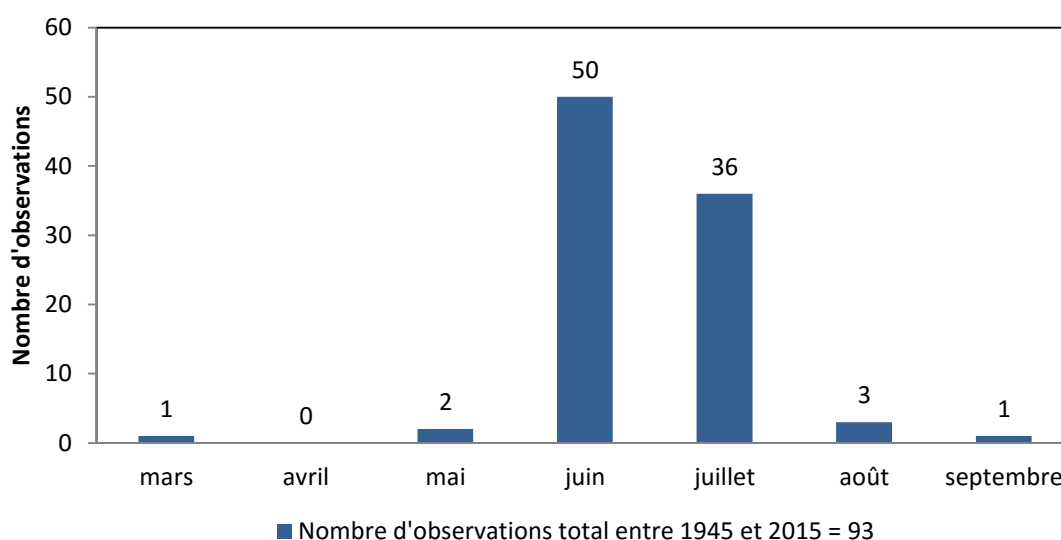


Figure 14 : Période d'observation de la fraie du capelan dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador entre 1945 et 2015.

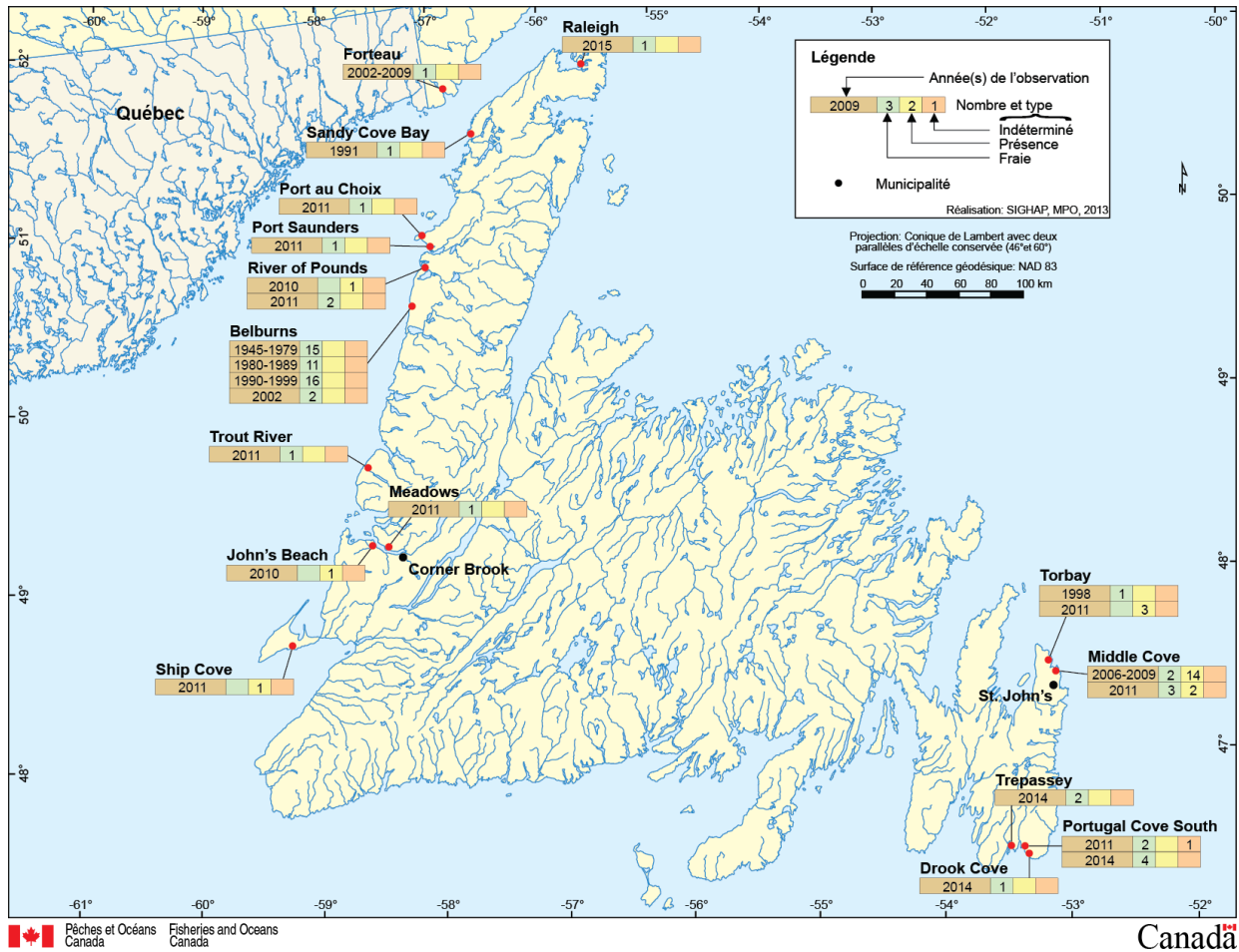


Figure 15 : Localisation des observations de fraie et de présence du capelan à Terre-Neuve et Labrador entre 1945 et 2015.

3.9 ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

La zone ROC de l'Île-du-Prince-Édouard englobe toutes les municipalités de l'île.

Observations

Depuis la mise en place du réseau, la première observation de la présence du capelan à l'Île-du-Prince-Édouard a été rapportée en 2015 bien qu'observé en mai 2014, à Park Corner.

Tableau 9 : Dates d'observation de la fraie ou de la présence du capelan entre 2008 et 2015 à l'Île-du-Prince-Édouard.

Localisation	2008 à 2010	2011	2012	2013	2014	2015
Park Corner*		---	---	---	---	Mai 6 [‡]

‡ Signifie date d'observation de présence du capelan, sans mention de fraie. * 1^{ère} mention de fraie pour ce lieu.

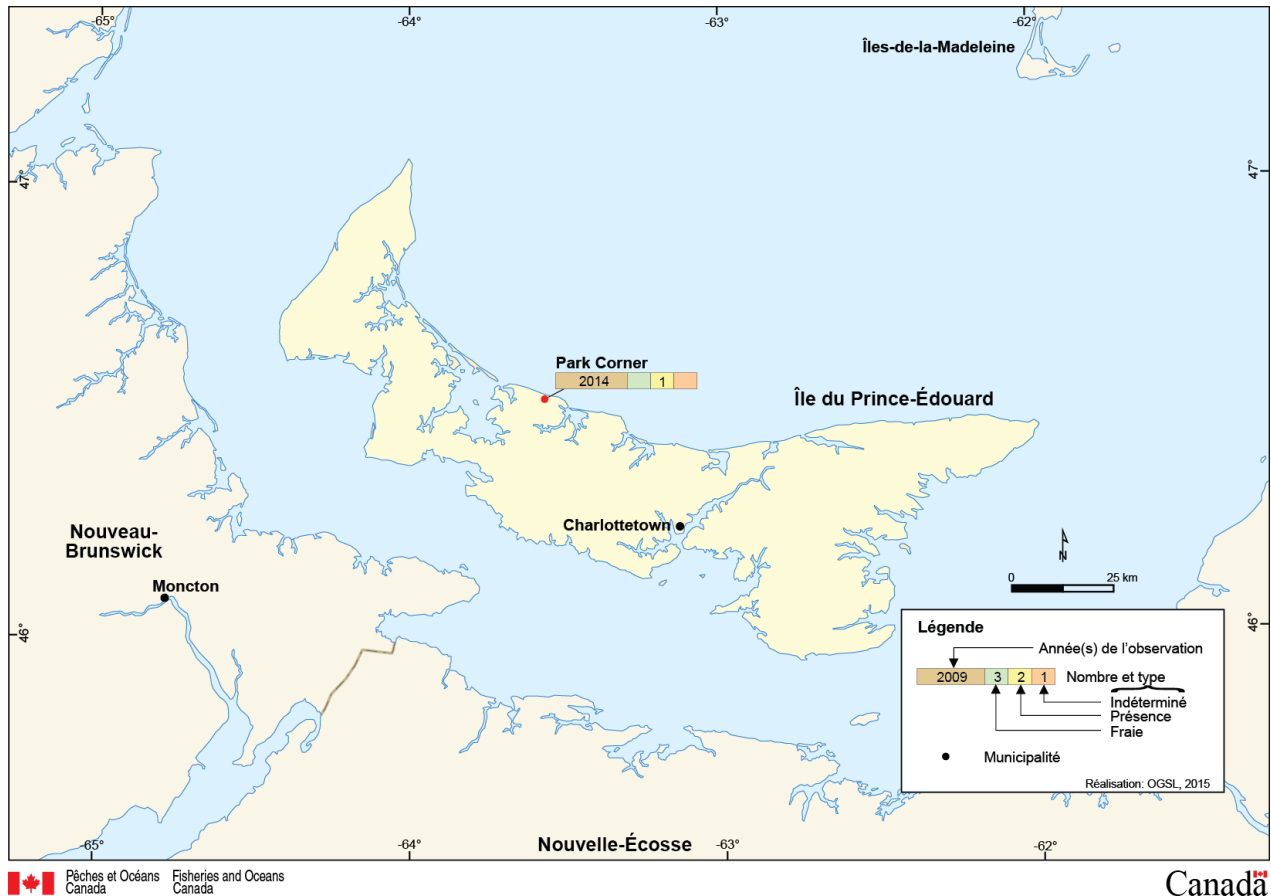


Figure 16 : Localisation des observations de fraie et de présence du capelan à l'Île-du-Prince-Édouard 2008 et 2015.

4.0 Estimation de l'abondance saisonnière du capelan

Est-ce qu'il y a plus ou moins de capelan ? Il est difficile de répondre à cette question puisqu'il n'y a pas de suivi annuel de l'abondance du capelan. Les données recueillies de 2006 à 2009 par le Réseau montrent néanmoins que la majorité des observateurs ont estimé que la quantité de capelans qui frayaient était élevée (Tableau 9). Cette tendance était moins marquée en 2010, mais il faut noter que le nombre d'observateurs et d'observations avaient chuté entre 2009 et 2010. Cela ne nous permet toutefois pas de conclure qu'il y avait moins de capelans sur la grève. En 2011, il y a eu plus d'observateurs et d'observations qu'en 2010. En 2012, une diminution marquée des observations et des observateurs a été constatée. Par contre, la méthode utilisée pour la collecte des données ne permet pas de différencier si ces diminutions sont dues à une faible abondance de capelans ou à un nombre inférieur d'observateurs actifs. Les années 2013 et 2014 ont suivi la même tendance que celle observée en 2012 soit une baisse du nombre d'observations qui est passée de 93 en 2012 à 66 en 2013 et à seulement 24 en 2014. Le nombre d'observateurs est quant à lui passé de 19, à 11 puis à 8 respectivement pour ces trois années. En 2015, une légère hausse du nombre d'observations a été rapportée, soit 25 pour un total de

16 observateurs, ce qui représente plus du double d'observateurs en comparaison à 2014. Un nouveau site, Raleigh à Terre-Neuve, a également été identifié.

Pour une majorité des observations concernant la fraie ou la présence du capelan, les observateurs ont estimé que l'abondance de capelans était élevée en 2013, 2014 et 2015 comme à chacune des années depuis 2006 (Tableau 9). Cependant, l'abondance du capelan, n'est pas rapportée de façon systématique. En effet, en 2013, pour 59 mentions d'observation, sur un total de 93 observations, l'abondance du capelan n'avait pas été évaluée ou encore, elle était inconnue. En 2014, pour 6 des observations rapportées l'abondance du capelan était inconnue sur un total de 24 observations tandis qu'en 2015, l'abondance n'était pas mentionnée pour 5 observations sur un total de 25.

Tableau 10 : Compilation en pourcentage des évaluations de la quantité de capelans qui fraient ou dont la présence a été rapportée.

<i>Année</i>	<i>Élevée</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Faible</i>
2006	63	12	25
2007	66	17	17
2008	58	21	21
2009	46	29	25
2010	44	30	26
2011	52	30	18
2012	50	25	25
2013	72	14	14
2014	50	39	11
2015	40	30	30

Plusieurs facteurs peuvent influencer la quantité de capelans frayant sur la plage. Par exemple, un hiver précédent plus doux, un changement du couvert de glace ou un changement de l'apport en eau douce peuvent entrer en ligne de compte pour expliquer les variations dans la fraie.

5.0 Conclusion

Le nombre d'observations du capelan a passablement diminué depuis 2011 passant de 184 observations à 93 en 2012, à 66 en 2013, à 24 en 2014 pour remonter légèrement en 2015 avec 25 observations. Y aurait-il lieu de s'inquiéter pour l'espèce ou alors faut-il susciter l'intérêt des observateurs potentiels à divulguer sa présence sur les côtes ? Il est important de rappeler aux

populations côtières que les données d'observations peuvent être consignées en incluant un minimum d'information comprenant impérativement la date, le lieu (zone Réseau et municipalité), le type d'observation et la densité du capelan. Le reste des données incluant, entre autres, l'heure, le type de substrat, la longueur de la berge, la marée, la température, la vague, etc., bien qu'elles soient plus qu'intéressantes pour obtenir le maximum d'information sur les habitudes de fraie du capelan ne doivent pas être limitative pour la divulgation de sa présence sur nos côtes. Afin d'encourager le partage des observations de capelans, il pourrait être pertinent de promouvoir davantage le site WEB de saisie de données du ROC et son importance, préalablement aux périodes de fraie.

Une fois de plus, merci à tous les observateurs qui, grâce à la transmission de leurs observations ou de leurs saisies, ont permis d'amasser l'information concernant la période de fraie de capelans pour l'année 2015, notamment d'ajouter deux nouvelles localités d'observations, dont une nouvelle zone ROC à l'Île-du-Prince-Édouard.

Annexe 1. Guide d'utilisation de l'outil de saisie WEB

Guide d'utilisation

Outil de saisie du Réseau des observateurs du capelan (ROC)

S'INSCRIRE

Sur la page de connexion (figure 1), cliquez sur **Créez votre compte**, pour vous créer un compte d'utilisateur. Remplissez les champs requis (les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires), puis cliquez à nouveau sur **Créez votre compte**. Un courriel vous est automatiquement envoyé, dans lequel vous devez cliquer sur le lien **Activer mon compte** afin de compléter l'inscription. Sans besoin de vous identifier à nouveau, vous serez dirigé vers la page d'accueil (figure 2).



Outil de saisie d'observations

L'Observatoire global du Saint-Laurent (OGSL) en collaboration avec Pêches et Océans Canada (MPO) et le Réseau d'observateurs du capelan (ROC), vous invite à utiliser l'outil de saisie pour documenter les observations d'activités de fraie du capelan qui fréquentent le Saint-Laurent. En savoir plus...

Compte

Mot de passe

Mot de passe oublié ?

Rester connecté

CONNEXION

Nouvel utilisateur ?

CRÉEZ VOTRE COMPTE



Figure 1

CONNEXION

Pour accéder à votre compte une fois inscrit, entrez votre identifiant et votre mot de passe afin d'accéder à l'outil sur la page de connexion (figure 1).

Lorsque vous avez terminé de travailler avec l'outil de saisie, la déconnexion est recommandée; il s'agit de cliquer sur le bouton **Déconnexion**, en haut de page à droite (figure 2).

SAISIE

À l'usage de tous les utilisateurs

Suite à la connexion, la page d'accueil de l'outil de saisie du ROC (figure 2) apparaît. Notez que vous pouvez faire la recherche d'observations par utilisateur (Tous ou vos observations), par type d'observation et par année. Par défaut, le nombre total d'observations saisies par les utilisateurs de l'outil est affiché à droite, au-dessus de la carte.

Pour entrer une observation de capelan, cliquez sur le bouton **Ajouter une nouvelle observation**, en haut de page à gauche (figure 2). La page de saisie s'affiche (figure 3).

Il suffit alors de remplir les champs de saisie. À noter pour l'onglet 1 (**Champs obligatoires**) : les valeurs de latitude et de longitude doivent être entrées avec un «.» et non avec une «,». On peut également localiser une position en double-cliquant à l'endroit désiré sur la carte illustrée à droite de la page; vous devrez alors zoomer jusqu'à ce que l'échelle soit assez précise pour vous permettre de localiser votre point.

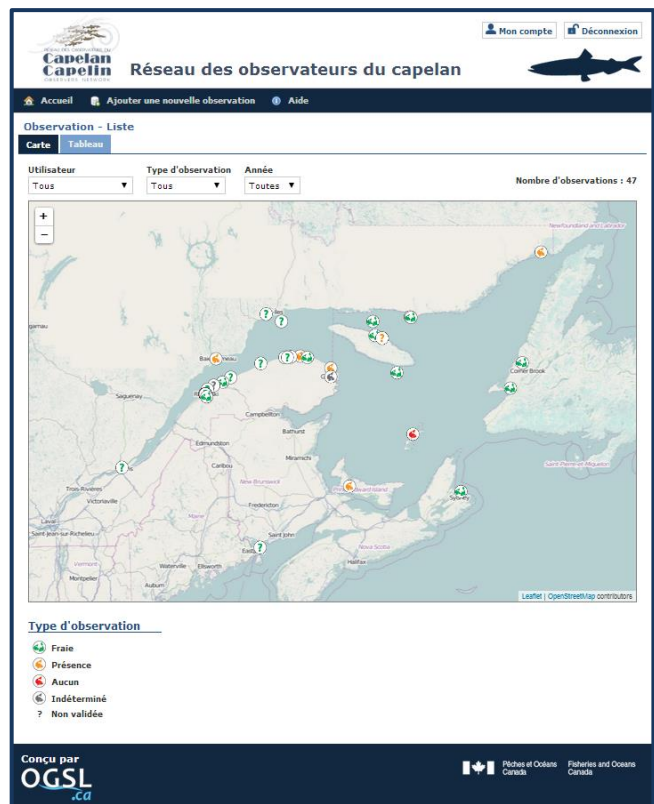


Figure 2

Sur le terrain, vous pouvez également utiliser le lien **Utiliser ma position GPS actuelle**, qui localise automatiquement votre position. N'oubliez pas de vérifier la position saisie et de la rectifier sur la carte au besoin. La saisie des informations des onglets 2 à 4 n'est pas obligatoire. Toutefois, dans l'onglet 4, il est important de cocher la case **Diffuser sur l'OGSL** si vous désirez que vos observations soient visibles par tous. Enfin, assurez-vous de cliquer sur le bouton **Créer** en bas de page à gauche afin d'enregistrer vos données.

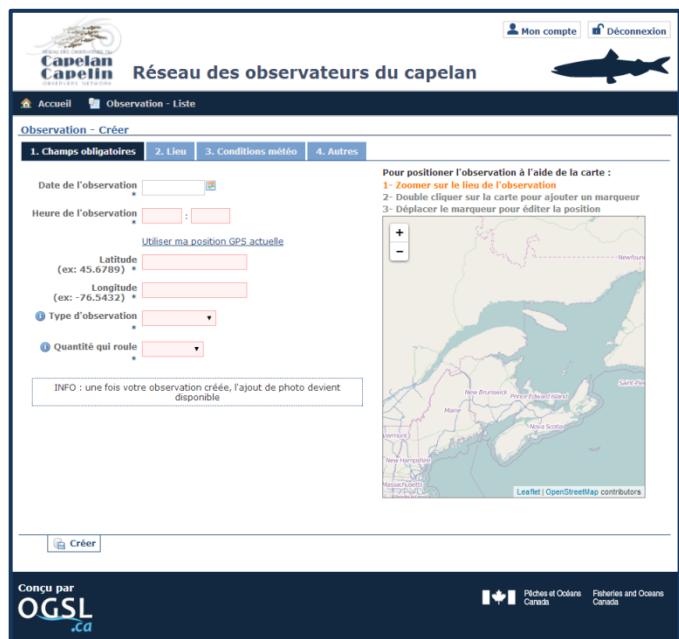


Figure 3

Une fois l’observation créée, l’outil de saisie vous permet d’ajouter des photos à partir d’un fureteur, en cliquant sur **Choisissez un fichier** (figure 4). Vous pouvez ajouter des commentaires, puis cliquez sur **Créer** pour enregistrer la photo. Si aucune photo n’est disponible pour cette observation, cliquez simplement sur **Retour à l’observation**.



Figure 4

Une fois la photo ajoutée, vous pouvez la modifier ou la supprimer à l’aide des boutons à gauche en bas de page (figure 5). Vous pouvez également ajouter une autre photo en cliquant sur **Ajouter une nouvelle photo**. Le bouton **Photo – Liste** vous permet de visualiser toutes les photos liées à l’observation, tandis que le bouton **Retour à l’observation** renvoie à une page résumant l’observation (figure 6).



Figure 5

Cette page vous permet de voir la liste de vos observations (en cliquant sur **Observation – Liste**) ou de continuer à saisir des observations, en cliquant sur **Ajouter une nouvelle observation**. Pour rajouter une photo à cette étape, cliquez sur le lien en bleu **Photos**, puis choisissez **Ajouter une nouvelle photo** dans la page qui apparaît.

En tout temps, vous pouvez visualiser l’ensemble de vos observations en cliquant sur le bouton **Accueil**.



Figure 6

Dans la page d'accueil, vous remarquerez que vos observations sont marquées par des points d'interrogation, de la couleur du type d'observation (figure 7). Cela signifie que ces observations restent à valider par les administrateurs de l'outil de saisie, soit les professionnels du ROC. Vous recevrez un courriel pour confirmer la validation ou, dans le cas d'un doute sur l'identification de la part de l'administrateur, pour expliquer les motifs de la non-validation.

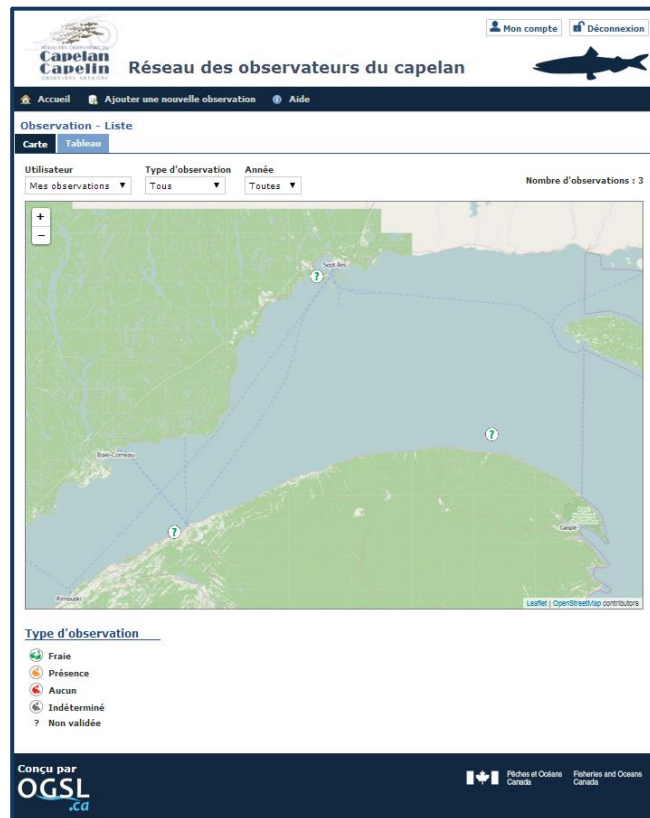


Figure 7

Annexe 2. Coordonnées du Réseau des observateurs du capelan

Pour transmettre vos observations durant la saison allez à l'adresse suivante :



Site Web : <http://ogsl.ca/fr/biodiversite/poissons/mpo-capelan/reseau.html>

Courriel : info@ogsl.ca

Téléphone : 1-877-227-6853

Adresse : Observatoire global du Saint-Laurent (OGSL)
Réseau des observateurs du capelan (ROC)
310, allée des Ursulines
Rimouski (QC) Canada
G5L 3A1